

D.2019.12.11.6.4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 11 Décembre 2019

6 – PROJETS TERRITORIALISES

6.4 – Doublement de la Capacité Ligne A – Stations Jean Jaurès : Avenant n° 2 au marché n°52M 2017 13270 M « Appareils électromécaniques » conclu avec l'entreprise SCHINDLER : Autorisation de signer l'avenant

L'an deux mille dix-neuf, le onze décembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X (à compter du point 8.1)		X (jusqu'au point 7.11 inclus)
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X (à compter du point 2.1)		X (jusqu'au point 1.21 inclus)
SUAUD Thierry	X (à compter du point 2.1)		X (jusqu'au point 1.21 inclus)

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° 2015.03.25.4.3 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical, a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2017.12.13.6.1 du 13 décembre 2017, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 4 « Appareils électromécaniques » relatif à la réalisation des aménagements de la station Jean Jaurès, de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

Le marché n° 52M 2017 13270 M, d'un montant initial de 1 624 000,00 € HT, a été notifié à l'entreprise SCHINDLER, le 22 janvier 2018, pour une durée de 22 mois.

Par délibération n° 2019.10.16.5.4 du 16 octobre 2019, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie à signer l'avenant n°1 au marché 52M 2017 13270 M, d'un montant de 102 564,13 € HT, portant le montant global du marché à 1 726 564,13 € HT, soit une augmentation de 6,32 % par rapport au montant initial du marché précité

Le présent avenant n° 2 a pour objet d'intégrer au marché :

- des prestations complémentaires suivantes donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs conformément à l'article 14 du CCAG Travaux,
- des modifications apportées au cadre de Décomposition du Prix Forfaitaire du marché pour donner suite à l'intégration de ces prestations complémentaires.

L'incidence financière du présent avenant est de + 28 398,00 € HT. Le détail des modifications est précisé dans l'avenant n°2 joint en annexe de la présente.

Le nouveau montant du marché, tel qu'il résulte de la décomposition globale et forfaitaire est modifié comme suit :

Montant initial :	1 624 000,00 € HT
Montant de l'avenant n° 1 :	+ 102 564,13 € HT
Montant de l'avenant n° 2 :	<u>+ 28 398,00 € HT</u>
<u>Montant Total du marché :</u>	1 754 962,13 € HT

Au regard du montant initial du marché de 1 624 000,00 € HT, le montant cumulé des 2 avenants, conduit à une augmentation de 8,06 % par rapport au montant initial du marché n° 52M 2017 13270 M.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du **3 décembre 2019**, émis un avis favorable à la passation du présent avenant.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 2 au marché n° 52M 2017 13270 M et d'en autoriser la signature.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

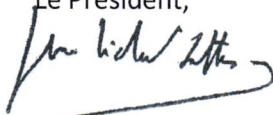
ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° 52M 2017 13270 M conclu avec l'entreprise SCHINDLER pour un montant de 28 398,00 € HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer ledit avenant et les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES



DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A

STATION JEAN JAURES

LOT N° 4 : APPAREIL ELECTROMECHANIQUES

AVENANT N° 2

MARCHE N° 52M 2017 13270 M

DECEMBRE 2019

Titulaire : SCHINDLER



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
21, boulevard de la Marquette - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20191216-20191211-6-4D- DE Date de télétransmission : 16/12/2019 Date de réception préfecture : 16/12/2019
--

PREAMBULE

Par délibération n° 2017.12.13.6.1 du 13 décembre 2017, le Comité Syndical a autorisé la SMAT à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 4 « Appareils électromécaniques » relatif à la réalisation des aménagements de la station Jean Jaurès, de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

Le marché n° 52M 2017 13270 M, d'un montant initial de 1 624 000,00 € HT, a été notifié le 22 janvier 2018 pour une durée de 22 mois.

Par délibération n° 2019.10.16.5.4 du 16 octobre 2019, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie à signer l'avenant n°1 au marché 52M 2017 13270 M, d'un montant de 102 564,13 € HT, portant ainsi le montant global du marché à 1 726 564,13 € HT.

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT n° 2

Le présent avenant n° 2 a pour objet d'intégrer au marché :

- I. les prestations complémentaires suivantes donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs conformément à l'article 14 du CCAG Travaux :

N° Prix	Désignation du Prix	Unité	Prix Unitaire en € HT
PN BU FMM-04	Fourniture et pose de pattes à guide et de paroi lisse en tôle inox dans la gaine de l'ascenseur JJA3.	Ft	11 104,00
PN BU FMM-05	Fourniture et pose des entretoise pour pose des verres agrafés sur le pylône de l'ascenseur JJA5.	Ft	5 544,00
PN BU FMM-06	Fourniture et pose de tôles d'habillage en inox afin de traiter les jonctions entre les escaliers mécaniques et les ouvrages adjacents.	Ft	11 750,00

- II. les modifications apportées au cadre de Décomposition du Prix Forfaitaire du marché pour donner suite à l'intégration de ces modifications de prestations.

ARTICLE 2 - MONTANT DE L'AVENANT n° 2

L'incidence financière du présent avenant n° 2 est de 28 398,00 € HT.

ARTICLE 3 - MODIFICATIONS APPORTEES A L'ACTE D'ENGAGEMENT

L'article 2.1 de l'Acte d'Engagement est modifié comme suit :

Le prix des prestations, telle qu'il résulte de la décomposition globale et forfaitaire est modifié comme suit :

Montant initial :	1 624 000,00 € HT
Augmentation apportée par l'avenant n° 1 :	+ 102 564,13 € HT
Augmentation apportée par l'avenant n° 2 :	+ <u>28 398,00 € HT</u>
Montant Total du marché :	1 754 962,13 € HT

Le montant total du marché est porté de 1 624 000,00 € HT à 1 754 962,13 € HT.

ARTICLE 4 - MODIFICATIONS APPORTEES AU CDPF

Le cadre de décomposition du prix global et forfaitaire initial modifié fait l'objet de l'annexe 1 au présent avenant n° 2.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191216-20191211-6-4D-
DE
Date de télétransmission : 16/12/2019
Date de réception préfecture : 16/12/2019

ARTICLE 5 - AUTRES CLAUSES DU MARCHÉ

Toutes les autres clauses du marché qui ne sont pas modifiées par le présent avenant n° 2 restent applicables.

ARTICLE 6 - RENONCIATION

Par le présent avenant, le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant ou sur tout motif antérieur à celui-ci.

Fait à Toulouse en un seul original le ...04/11/2019

Le titulaire

Le Représentant du Maître d'Ouvrage

ALLART DAMIEN

SCHINDLER SA
5 rue Paul Rocache - 31100 Toulouse
Tél. 05 62 16 69 69 - Fax 05 62 16 69 59
Siret 383 711 678 00011 - APE 4329 B

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191216-20191211-6-4D-
DE
Date de télétransmission : 16/12/2019
Date de réception préfecture : 16/12/2019

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191216-20191211-6-4D-
DE
Date de télétransmission : 16/12/2019
Date de réception préfecture : 16/12/2019